La session des conseils généraux

AISNE. — M. Couesnon, ancien député, doyen d'âge, en ouvrant la session, a adressé son témoignage d'admiration à nos troupes du Maroc et a formé des vœux pour une paix complète et rapide.

Avant l'élection du bureau, M. Doumer, président sortant, a déclaré que l'union qui l'avait porté à la présidence l'année dernière n'existant plus, il déclinait toute candidature. Par 18 voix sur 35 votants, M. Lamarre a été élu président, MM. Ringuier et Lenain, vice-présidents.

ALPES-MARITIMES. — M. Raiberti, sénateur, Union républicaine, réélu président, a prononcé un discours dont voici un extrait :

La politique d'un grand pays ne dépend pas plus des vues personnelles d'un homme que des doctrines ou des décisions d'un parti; elle est déterminée par des conditions historiques, géographiques, économiques, dont l'ensemble constitue les nécessités nationales. La liberté des gouvernements est dans les actes, le déterminisme est dans les choses; la politique est l'art d'adapter la liberté des actes au déterminisme des choses. La politique d'un gouvernement est bonne dans la mesure où elle se conforme aux nécessités nationales; elle est mauvaise dans la mesure où elle s'en éloigne.

Le gouvernement actuel a compris les devoirs que lui imposaient les nécessités nationales; il ne peut manquer d'avoir et de garder l'adhésion méritée du pays tant que, fidèle aux promesses de sa déclaration ministérielle, il continuera à servir et à défendre, dans la paix des esprits et la concorde nationale, les grands intérêts nationaux.

Le patriotisme, en politique, consiste à faire abstraction des personnes et des doctrines, pour discerner et servir l'intérêt national; il doit faire, autour des nécessités nationales, l'union de tous ceux qui ont la patrie pour commun idéal. L'union dans la République n'est donc pas un commode scepticisme qui sacrifie la sincérité des convictions à l'intérêt des combinaisons; l'union est la raison d'être de la République, qui est de mettre la volonté générale au service de l'intérêt public; elle est, en même temps, une obligation morale qui rappelle à tous les républicains qu'au-dessus des personnes et des partis il y a la République qu'il faut servir et la France qui a le droit et le devoir de vivre, non seulement pour elle-même, mais pour l'avenir du monde et de la civilisation.

ARDÈCHE. — M. Cuminal, sénateur, radical socialiste, réélu président, a formé des vœux pour que le ministre des finances, accompagné d'une délégation où sont représentés tous les partis, obtienne à Washington un règlement équitable de nos dettes de guerre envers les Etats-Unis.

Il a envoyé son salut aux soldats qui ont résisté si vaillamment au Maroc aux agressions brutales et injustifiées.

CALVADOS. — M. Henry Chéron s'est élevé, dans son discours, contre le péril des syndicats de fonctionnaires.

Aucune nation, a-t-il dit, aucune famille, aucune entreprise humaine ne peuvent vivre sans l'autorité, sans l'ordre et sans la discipline.

Les syndicats de fonctionnaires, d'ailleurs illégaux, constituent un péril national qui ne saurait être plus longtemps toléré.

Si nous n'y prenons garde, nous aurons un jour, l'un en face de l'autre, le gouvernement régulier, représentant la souveraineté populaire mais dépourvu de tous moyens d'action, et un gouvernement de fait, ayant à sa disposition la poste, le télégraphe, le téléphone, les chemins de fer, la police, tous les instruments de l'activité économique et de l'exécution des lois.

Ceux qui ont entre les mains les destinées du pays ne sauraient admettre que les cadres de la nation deviennent ainsi les cadres de la révolution. Nous avons confiance en eux pour voir le mal et pour le conjurer pendant qu'il en est temps encore.

CORSE. — M. Landry, député, gauche radicale, a été réélu président sans concurrent, par 42 voix et 16 bulletins blancs. Après avoir exprimé ses remerciements, il a formé le vœu que les « troupes du Maroc puissent accomplir rapidement, et avec le minimum de pertes, la rude tâche qui leur est assignée, et que cette affaire, où nous avons été entraînés malgré nous, reçoive une solution telle que rien, dans l'avenir, ne puisse plus menacer l'œuvre civilisatrice poursuivie par la France, d'une manière si brillante et si féconde, dans l'empire chérifien ».

Au point de vue fiscal, M. Landry s'exprime ainsi :

Souhaitons que l'emprunt, dont l'émission est en cours ait un plein succès, de manière à alléger une dette flottante dont l'énormité constituait un danger permanent, et à donner de l'élasticité à la trésorerie. Nous souhaitons aussi que la délicate mission qui se poursuit en ce moment même à Washington aboutisse à un résultat. Quand ce double vœu aura été exaucé, il nous faudra encore assurer le parfait équilibre du budget. Il faudra poursuivre la consolidation de la dette, établir et mettre en pratique un plan d'amortissement. Il faudra enfin effectuer la stabilisation parfaite et définitive de notre monnaie.

L'accomplissement de ce vaste programme ne présente pas seulement des difficultés techniques que tout le monde aperçoit ou devine. Contraints de renforcer encore notre fiscalité, nous devons éviter les mesures qui seraient de nature à provoquer la fuite des capitaux, à décourager l'épargne, à entraver la production : l'éclaircissement de l'atmosphère financière que je constatais tout à l'heure n'a-t-il pas été dû pour une grande partie à la netteté avec laquelle le gouvernement actuel a écarté certaines solutions de cet ordre? D'autre part, comme le relèvement de nos finances publiques, condition de la prospérité, de la force et de l'indépendance de notre pays, exige, à des titres divers, le concours de tous les citoyens, il est indispensable que soit maintenue entre eux la concorde. Je veux espérer que notre politique ne cessera pas de s'inspirer de ces nécessités. Elle peut le faire sans renoncer le moins du monde à servir l'idéal de démocratie et de progrès social auquel le pays est profondément attaché.

Le conseil a voté ensuite la motion suivante :

Le conseil général, comptant sur le gouvernement Painlevé pour continuer la politique d'action républicaine conforme à la volonté des suffrages exprimés le 11 mai 1924, lui adresse l'expression de sa confiance; envoie son admiration et son ardente sympathie aux vaillants soldats de l'armée nationale qui, aussi bien au Maroc qu'en Syrie, défendent les intérêts essentiels et le prestige de la France.

DRÔME. — M. Perdrix, sénateur, radical socialiste, maire de Valence, a été élu président par 22 voix sur 24 votants.

FINISTÈRE. — M. Louppe, sénateur, Union républicaine, a été réélu président. Dans son allocution, il a adressé ses sentiments d'admiration et de reconnaissance aux troupes du Maroc qui combattent pour la civilisation, a déclaré faire confiance au gouvernement pour le règlement de la question des dettes interalliées au mieux des intérêts de la France et de la paix du monde.

Les quatre conseillers généraux socialistes ont déposé un vœu « regrettant que le gouvernement français ait rejeté les conditions de paix d'Abd el Krim ». Le préfet a posé la question préalable, qui a été votée par 19 voix contre 14.

Un autre vœu des mêmes conseillers, « invitant le gouvernement à faire le nécessaire pour la réintégration totale des cheminots, travailleurs des banques et postiers révoqués, et à prendre des mesures contre les administrations récalcitrantes », a été adopté sous la réserve qu'il n'impliquait pas une critique du gouvernement.

ILLE-ET-VILAINE. — M. Lefas, député, Union républicaine démocratique, a été réélu président. En terminant son discours, il a formulé deux souhaits :

Le premier est que d'ici le 30 septembre tous ceux des habitants du département qui n'auraient pas souscrit à l'emprunt en cours veuillent bien le faire dans toute la mesure du possible.

Le second vœu est que l'action de notre pays au dehors, action qui ne s'exerce que pour la paix, s'affermisse; que la mission de nos représentants, soit au sein de la Société des nations, soit au sujet du règlement des dettes interalliées, soit couronnée de succès; enfin que nos chers enfants qui sont au Maroc et en Syrie, et vers lesquels notre pensée est sans cesse anxieuse et tendue, dans cette lutte de la civilisation contre une féodalité barbare, voient leurs efforts aboutir promptement à la victoire.

ISÈRE. — M. Perrier, sénateur, radical socialiste, réélu président, a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

Faisons des vœux pour que le règlement des dettes dont l'existence pesait si lourdement sur nos relations avec nos amis et alliés s'effectue dans des conditions qui permettent le relèvement économique rapide de la France dans la sécurité et la paix définitivement reconquises; car c'est avant tout à la paix qu'aspire le pays que troublent profondément les événements du Maroc; il est douloureux de penser qu'après l'effroyable saignée de la guerre nous soyons contraints à de nouveaux et douloureux sacrifices. Faisons confiance au gouvernement pour que se termine, au plus tôt, la lutte meurtrière qui est engagée et envoyons d'un même cœur à nos soldats qui, sur la terre d'Afrique, défendent vaillamment, avec les traités internationaux, base de la paix du monde, la grande œuvre de civilisation de la France, l'expression de notre affectueuse gratitude et de notre ardente admiration.

LANDES. — Le président d'âge, M. Milliès-Lacroix, sénateur, a prononcé une allocution disant que, « dépourvu de toute ambition, c'était avec une douce philosophie qu'il envisageait les événements et les hommes ». Il a exprimé sa confiance au cabinet Painlevé.

Au renouvellement du bureau, ont été élus : président, M. Léo Bouyssou, radical socialiste, vice-président de la Chambre ; vice-présidents : MM. Lalanne, député, et Laraignez, sénateur.

M. Léo Bouyssou a passé en revue, rapidement, la situation générale, parlé de l'emprunt auquel les collectivités comme les particuliers ont le devoir de souscrire ; des opérations du Maroc, qu'il approuve pleinement, la France étant là pour protéger ce pays, après l'avoir conquis pacifiquement à la civilisation.

LOIRE. — M. Durafour, député, ministre du travail, radical socialiste, a été réélu président par 16 voix sur 30 votants. Après avoir salué le nouveau préfet de la Loire, M. Minier, il a proclamé l'intangibilité de la loi de 1884 sur les syndicats, puis il a ajouté :

Le peuple est impatient de réalisations immédiates; il attend les assurances sociales qui ne sauraient plus longtemps lui être dérobées; il escompte, dans son rude labeur, de justes loisirs; il veut aussi sa part légitime de profits et de bénéfices dans l'effort qu'il accomplit; il veut que les oisifs, que les grosses fortunes, que le luxe insolent supportent les conséquences de la situation que la guerre a créée; il demande que les promesses qui lui ont été solennellement faites, pendant la guerre, soient enfin respectées. Nous saurons répondre à ce vibrant appel : justice sociale, justice fiscale, justice internationale, tels sont les trois termes du programme qu'il faut poursuivre avec une ardeur que nous commandent les manifestations répétées du suffrage universel.

M. Ferdinand Faure, député socialiste communiste, ayant voulu répondre au discours de M. Durafour, on lui fit observer que ce n'était pas l'usage. Il déposa alors un vœu blâmant la politique du cabinet Painlevé, contraire à l'esprit du cartel; ce vœu fut renvoyé à la commission et sera discuté ultérieurement.

Le conseil général a adopté ensuite un vœu déposé par M. Louis Soulié, sénateur, et demandant que les sanctions prises contre les agents des P. T. T. soient rapportées dans le plus bref délai.

LOIRE-INFÉRIEURE. — M. de Clerville, conservateur, a été réélu président. M. de Dion a fait adopter un vœu demandant au gouvernement de faire aboutir le projet de création d'un office national de la route.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — M. Albert Lebrun, ancien ministre, sénateur républicain de gauche, a été réélu président. Il a prononcé à cette occasion un discours sur le règlement des dettes interalliées, le succès de l'emprunt, la solution du problème marocain et les graves problèmes de l'heure présente, qui exigent une étroite union entre tous les partis politiques soucieux de l'avenir de la France.

M. Louis Marin, ancien ministre, député, a fait adopter par la majorité de l'assemblée départementale un vœu demandant que le gouvernement s'oppose à la revision des dommages de guerre.

OISE. — Dans son allocution, le président, M. Noël, a adressé un appel en faveur de l'emprunt. Il a félicité le gouvernement de son attitude dans l'affaire du Maroc, où la France n'a d'autre but que d'« assurer l'ordre et la légalité », et il a exprimé la « reconnaissance patriotique » du conseil général à l'égard de « nos braves enfants qui défendent là-bas la cause de la civilisation ».

Une motion de confiance au ministre des finances, qui soutient les intérêts de la France aux Etats-Unis, a été adoptée à l'unanimité.

PAS-DE-CALAIS. — Malgré la coalition cartelliste, M. Jonnart, sénateur, Union républicaine, a été réélu président pour la 25e fois par 24 voix contre 20 attribuées à M. Canu, radical socialiste. Pour les vice-présidences, MM. Evrard et Dacquin, anticartellistes, ont été élus, en remplacement de MM. Canu, radical socialiste, et Basly, député socialiste. Pour les secrétaires, les anticartellistes triomphèrent, pour la troisième fois, en remplaçant un radical socialiste et un socialiste et en maintenant un des leurs.

Dans son discours, M. Jonnart a examiné la situation financière de la France :

L'énormité de nos charges, a-t-il dit, n'a d'autre cause que la carence de l'Allemagne. Les représentants de la France ont été amenés à consentir successivement des concessions dont le résultat est d'aggraver singulièrement la crise financière, au point qu'elle devient pour tous les Français un véritable cauchemar.

On a reproché aux gouvernants d'avoir fait trop largement appel à l'emprunt, à des emprunts à court terme. Pendant la guerre, était-ce le moment d'accabler notre malheureux pays sous le poids de nouvelles et lourdes charges? Souvenez-vous. Dix de nos plus belles et de nos plus riches provinces étaient envahies; le service militaire obligatoire faisait peser sur toutes les familles françaises l'impôt du sang qui a causé dans notre jeunesse d'effroyables ravages; pas un foyer qui ne fût visité par la mort; et pour arracher notre pays aux envahisseurs, à la barbarie, nous devions réaliser un prodigieux effort.

Après la guerre du moins, objecte-t-on, pourquoi a-t-on donné la préférence aux emprunts, aux dettes à court terme dont la masse est devenue un si grand péril? La sagesse était de recourir à l'impôt, à peu près uniquement à l'impôt! La critique est aisée, surtout quand elle se produit après coup. Je ne l'ai pas entendu formuler dans le Parlement lors de l'émission des différents emprunts. Et pour cette raison fort simple qu'il nous était alors permis d'espérer que la charge des emprunts nécessaires, impérieusement nécessaires pour la réparation des dommages de guerre, serait rapidement allégée, compensée, grâce à l'exécution du traité de Versailles, grâce aux payements de l'Allemagne; nous avions des illusions que les termes des traités justifiaient. Nous ne pouvions croire à tant de mauvaise foi de la part de l'Allemagne, ni à tant d'indulgence de la part de nos alliés d'hier qui ont été les spectateurs indignés des atrocités commises sur notre territoire par les armées ennemies. Nous supposions que les intérêts de la dette que les subterfuges de l'Allemagne nous obligeaient à contracter ne seraient que momentanément, pour un temps très court, supportés par nos budgets. De nos déceptions successives l'Angleterre et les Etats-Unis ne paraissent pas encore se rendre un compte exact. Bref il faut que le contribuable français continue à payer pour le contribuable allemand. L'Allemagne se soustrayant à ses engagements les plus formels, notre créance s'est volatilisée. Voilà la vérité. Nos dettes, qui ne devaient être que temporaires, se perpétuent.

M. Jonnart a terminé en envoyant aux vaillantes troupes du Maroc l'expression de l'admiration et de la sympathie du conseil général.

Au cours de cette première séance, deux vœux politiques furent émis par le socialiste Havenne, le premier ayant trait à la cessation de la guerre du Maroc par une paix rapide, ne reconnaissant pas l'autorité du maréchal Lyautey pour traiter cette dernière; le second réprouvant le bellicisme, demandant qu'on décrète en cas de guerre la conscription de la fortune. Un exposé très agressif de ces vœux a profondément indigné la majorité départementale, et c'est par le vote de la question préalable que le conseil s'est prononcé.

Un troisième vœu déposé par le docteur Allexandre, radical socialiste, déclarant se faire l'interprète du pays, demandait que le programme tracé et inauguré à la suite des élections du 11 mai et ratifié depuis lors par le pays fût mis en application et que l'on fît aboutir les réformes économiques, financières et sociales, impatiemment attendues par le pays.

Ce vœu, puissamment soutenu par les cartellistes, a été repoussé par 25 voix contre 19.

PYRÉNÉES (BASSES-). — M. Louis Barthou, en prenant possession, pour la vingt et unième fois, de la présidence du conseil général, a prononcé un discours, au cours duquel il a dit, entre autres :

Avec de la résolution, de la méthode, de l'esprit de suite, et en se résignant aux sacrifices nécessaires qui ne doivent pas prendre le caractère d'une oppression de classe ou d'une inquisition tyrannique, la France rétablira sa situation financière et elle développera une situation économique qui autorise les plus grandes espérances; mais il ne faut pas qu'elle soit écrasée par des dettes, contractées dans l'intérêt commun, pour une guerre qui s'est faite surtout sur son territoire, devenu le champ de bataille dévasté et saccagé où s'est jouée la liberté du monde.

Nous ne renions pas les dettes; la France n'est pas de ces pays qui font faillite pour s'enrichir; mais quelle dérision, quelle injustice, et, j'ose le dire, quelle ingratitude, s'il n'était pas tenu compte, dans les négociations avec les alliés, non seulement des ravages que nous avons subis, mais encore des difficultés et des retards qu'a rencontrés le recouvrement de notre propre créance! Elle a subi, de conférence en conférence, de concession en concession, des réductions considérables. Je ne blâme rien, ni personne. Tous les gouvernements, je dis : tous, depuis Spa jusqu'à Londres, depuis M. Millerand jusqu'à M. Herriot, ont fait des sacrifices à la solidarité des alliés et à la paix du monde; mais encore faut-il que ces sacrifices ne se retournent pas contre nous et que nous ne nous engagions pas à payer ce que l'Allemagne, liée par le plan Dawes, ne nous payerait pas.

Je fais confiance à nos négociateurs, dont la compétence, et non l'esprit de coterie, a dicté les choix heureux. C'est l'honneur du ministère Painlevé, et ce sera, je l'espère, sa raison durable, d'avoir élevé l'intérêt national au-dessus des rancunes, des intrigues ou des ambitions de partis.

La France pratique au grand jour une politique de paix et de concorde internationales; elle vient d'en donner à Genève de nouvelles preuves et il ne dépendra pas d'elle que la Société des nations, cette force croissante dont il ne faut pas juger la destinée sur ses premiers pas, ne porte tous ses fruits.

Si nos soldats se battent au Maroc, ce n'est pas pour un but de conquête; ils défendent, avec héroïsme, sous l'autorité de chefs illustres, des traités qui sont la charte de la civilisation. Nous avons été provoqués par un aventurier; mais nous n'avons pas cherché une aventure; il ne s'agit de rien de moins que de notre avenir dans l'Afrique du nord, avec lequel se confond la sécurité de la France.

Ceux-là sont des traîtres envers leur pays et n'ont pas d'excuse atténuante pour leur crime, qui ont inventé, renseigné et soutenu les rebelles du Rif. La France est avec les soldats de Pétain et de Lyautey. Je leur adresse l'hommage de la gratitude, de l'admiration et de la confiance unanimes du conseil général des Basses-Pyrénées.

PYRÉNÉES (HAUTES). — M. Noguès, sénateur, radical, a été réélu président. Le conseil a adopté l'adresse suivante :

Le conseil général des Hautes-Pyrénées adresse l'hommage de son admiration à nos vaillants soldats qui luttent pour la défense des territoires placés, par les traités internationaux, sous le protectorat de la France, et fait confiance au gouvernement pour réaliser, dans le plus bref délai, une paix fondée sur la justice et le respect de nos droits. Il émet le vœu que, fidèle à cette politique d'union des gauches acclamée par le pays le 11 mai 1924, le gouvernement réalise, sans retard, les réformes financières, laïques et sociales si impatiemment attendues par la démocratie.

Il a émis également le vœu que les sacrifices considérables consentis par la France, pendant la guerre, soient invoqués et pris en sérieuse considération dans la discussion des dettes interalliées.

RHIN (BAS-). — M. Oberkirch, député, Union républicaine démocratique, président sortant, a été réélu par 22 voix; il y avait 12 bulletins blancs.

Après avoir adressé l'hommage ému de l'affectueuse sympathie de l'assemblée aux soldats qui luttent au Maroc et l'expression de condoléances attristées aux familles de ceux qui, déjà, sont tombés, il a exprimé le vœu et la confiance que le gouvernement voudra prendre toutes les mesures susceptibles de ménager le sang des soldats et de hâter la fin du conflit.

Au sujet des dettes interalliées, il a déclaré :

Accusée d'impérialisme chaque fois qu'elle faisait valoir ses titres de créances sur l'Allemagne, la France n'a plus aujourd'hui dans son prétendu impérialisme qu'une seule prière : qu'on use envers elle des mêmes égards qu'on a si généreusement accordés à l'Allemagne, qu'on veuille bien tenir compte de sa capacité de payement, qu'on entoure le transfert des sommes à verser des mêmes considérations si bienveillantes, pour la sauvegarde de son change, et que surtout on ne lui demande jamais plus qu'elle ne recevra elle-même de l'Allemagne, sinon cela serait véritablement à désespérer de tout sentiment d'équité et de justice dans les relations internationales; au surplus une France saignée à blanc et succombant sous le fardeau écrasant de ses dettes ne pourrait guère devenir un élément utile dans cette grande œuvre de reconstruction économique et de reprise internationale des échanges à laquelle s'attellent avec tant d'ardeur tous les peuples, dans l'intérêt même de la paix du monde.

M. Oberkirch a terminé en faisant un appel en faveur de l'emprunt.

M. Borromée, préfet, lui a répondu :

Il est des mots qui ont la valeur des actes. Ceux qu'a prononcés tout à l'heure M. le président du conseil général à l'adresse de nos soldats qui luttent au Maroc auront leur écho en Alsace. L'Alsacien est bon juge en fait d'héroïsme. Il s'associera, comme je le fais moi-même, à l'hommage rendu à ceux qui défendent là-bas, au prix de leur sang, la paix africaine et la civilisation française.

Enfin il n'est pas de bon Français qui puisse refuser de souscrire à l'appel qu'au nom du conseil général M. Oberkirch vient de lancer en faveur de l'emprunt. J'ai dit et je répète que les résultats acquis jusqu'à ce jour dans notre département sont exceptionnellement brillants. L'Alsace témoigne ainsi une fois de plus et de sa vitalité et de son patriotisme.

SARTHE. — Le docteur Gigon, ancien sénateur démissionnaire en faveur de M. Caillaux, a été réélu président par 20 voix sur 32 votants. Il a immédiatement démissionné pour permettre au ministre des finances d'être élu au poste qu'il occupa autrefois. M. Caillaux a été nommé président par 21 voix sur 33 votants, et le docteur Gigon a pris la vice-présidence qui lui était offerte par 21 voix. Il a prononcé un discours, dont nous retenons les passages suivants :

J'adresse, par delà les mers, notre salut à M. Caillaux. Il reprend, au milieu de nous, la place qu'il a occupée si brillamment pendant de nombreuses années. La haine et la calomnie l'en avaient chassé, poursuivant en lui le puissant champion de la paix et de la justice fiscale. Il a souffert et, avec lui, ses amis, qui, le connaissant bien, n'ont jamais douté de lui. Voilà que la France républicaine, comprenant la situation angoissante de ses finances, l'a appelé pour éviter la catastrophe. Dans son ardent et clairvoyant patriotisme, M. Caillaux n'a pas voulu se dérober et a accepté la charge écrasante de ministre des finances. Il a immédiatement entrepris une œuvre de clarté et de sincérité. La confiance, un moment ébranlée, est revenue avec l'espoir dans l'avenir.

Il nous a tout d'abord donné un budget en équilibre. Puis, connaissant le danger des dettes à court terme, dont le remboursement, exigé en masse, met le pays à la merci de paniques inspirées par des factieux et de mauvais citoyens, il a cherché, grâce à l'emprunt en cours, dont vous connaissez les avantages tant pour la France que pour les souscripteurs, à les consolider, du moins en partie.

Après le succès incontesté de ses démarches en Angleterre pour le règlement de notre dette extérieure il est allé en Amérique où il met, en ce moment au service du pays sa grande habileté de financier, son talent, son énergie et son amour passionné de la France. Tous les Français ont les yeux fixés sur l'homme qui a eu le courage de regarder en face le chaos de nos finances et d'essayer, sans délai, d'y mettre de l'ordre. Il mènera à bien la grande œuvre nationale, à laquelle il se donne tout entier, et nous saluerons en lui, j'en suis convaincu, le libérateur de nos finances.

SAVOIE. — M. Antoine Borrel, républicain socialiste, a été réélu président.

M. Carron, député, au nom des parlementaires du département et de nombreux conseillers, a présenté un vœu en faveur des employés de banque « qui ont lutté, dans le cadre permis par la loi, avec calme et énergie, pour l'obtention de revendications justifiées ». Ce vœu, qui préconise, en outre le renforcement de la législation actuelle pour rendre l'arbitrage obligatoire, ainsi que la réintégration des employés congédiés, a été adopté. En s'y associant, M. Navarro, maire d'Aix-les-Bains, a indiqué que l'arbitrage obligatoire n'est pas à souhaiter, car il se retournera vite contre la classe ouvrière.

SEINE-ET-MARNE. — M. Penancier, sénateur, élu président, a terminé son discours en déclarant :

S'il existe des Français qui par une singulière et triste conception de la fraternité semblent préférer à leurs concitoyens ceux qui les combattent et encouragent, quoi qu'ils en pensent, la résistance de l'ennemi, aggravant encore les deuils et les difficultés de l'heure, l'immense majorité des Français, ceux qui pensent et réfléchissent comprennent qu'il est des sacrifices qu'on ne peut pas éviter et, comme vous, n'est-ce pas, mes chers collègues adressent à nos soldats de toutes armes et de tous grades l'hommage de leur reconnaissance et de leur affection.

SEINE-ET-OISE. — M. Amiard, ancien député, radical, a été réélu président.

Dans son discours, il a parlé de la question des nouveaux tarifs et des nouvelles conditions d'exploitation des tramways de pénétration exploités en Seine-et-Oise par la Société des transports en commun de la région parisienne, et des taxes d'octroi.

N'est-il pas excessif, a-t-il dit, sans que personne en Seine-et-Oise ait été consulté, pas même averti, que le département de la Seine puisse porter le trouble dans les conditions d'existence de nos populations laborieuses, en élevant d'une façon inconsidérée les tarifs de transports en commun et en modifiant leurs conditions d'exploitation? Si l'usage permet aux conseils généraux de donner leur avis aux gouvernements, il n'est pas dans les habitudes qu'un département se mêle des affaires de ses voisins. Cependant, notre situation est telle vis-à-vis du département de la Seine que nous pouvons élever la voix. La Seine se considère trop souvent comme un suzerain qui, placé entre l'Etat souverain et nous, nous traite en humble vassal. Tout ce qui s'y passe, par une inévitable répercussion, se fait sentir chez nous. C'est ainsi, alors qu'il est question partout de la suppression des octrois, que ses nouveaux et fantastiques tarifs d'octroi, par un opportunisme à rebours, vont redoubler la vie chère, au moment même où les efforts du gouvernement tendent à la faire baisser. Le consommateur sera écrasé, le budget ne sera pas relevé. Leurs effets, stupidement néfastes, craignons-le, s'étendront jusqu'à nous.

Après avoir assuré le gouvernement de M. Painlevé de toute la confiance de l'assemblée. M. Amiard a adressé aux troupes du Maroc et de Syrie l'assurance de l'admiration, le témoignage de la sollicitude et de la reconnaissance du département, et a condamné l'impérialisme russe qui, sous la forme vulgairement dénommée « communisme », s'est servi de l'ambition d'un simple rogui rifain pour tenter contre nous un essai de réalisation de sa politique d'hégémonie mondiale.

Puis il a abordé la question financière et a formé des vœux pour le succès de l'emprunt. Parlant de la conférence actuelle de Washington, il a déclaré :

Qu'ils considèrent qu'en nous imposant le fameux « plan » qui a réduit étrangement la dette allemande, déjà si émiettée, les Américains ont pris tacitement un engagement envers nous. Quel jeu singulier auraient-ils joué en défendant contre nous les intérêts de l'Allemagne qu'ils nous aidèrent à vaincre si, par une contradiction inexplicable, ils nous obligeaient à payer plus que nous ne recevrions?

Le succès de l'emprunt de consolidation, l'équilibre budgétaire (si terrifiant soit-il pour nos contribuables), le fonctionnement d'une caisse d'amortissement et, s'il est nécessaire, un effort pour l'unification de notre dette intérieure nous donneraient certainement la stabilisation du franc et sa revalorisation progressive, si nous n'avions pas nos dettes extérieures.

Que la délégation française n'ait pas honte de notre pauvreté; nous avons été appauvris par une guerre dans laquelle nous avons été les champions du droit et de l'humanité; nous ne pouvons nous laisser ruiner par les exigences d'amis ou d'associés qui, plus par ignorance que par cruauté, risquent de nous perdre définitivement; qu'elle dise bien haut que la France qui travaille et qui peine, qui ne renie pas ses dettes, n'est pas celle qu'entrevoient les touristes joyeux dans ces colonies étrangères des Montmartres internationaux!

Le peuple de France souffre dans son travail, dans ses biens sacrifiés comme il a souffert dans le sang de ses milliers d'enfants tombés pour la civilisation; il entend qu'on reconnaisse sa bonne foi et ses souffrances.

La « grande pénitence » est commencée depuis longtemps; elle est injuste. Veut-on l'aggraver davantage?

TARN. — Le conseil général a réélu président M. Simon, ancien ministre, radical socialiste, par 26 voix sur 34 votants.

VENDÉE. — Le docteur Pacaud, ancien député, radical socialiste, a été réélu président par 15 voix contre 14 et un bulletin blanc. Ont été élus vice-présidents M. Parenteau, républicain de gauche, et M. Aulneau, progressiste.

Dans son discours, le docteur Pacaud a demandé à ses collègues leur concours pour organiser dans le département la lutte contre la tuberculose. Il a exprimé l'espoir que l'emprunt en cours donnera des résultats favorables à la restauration du crédit de la France et que la délégation financière aux Etats-Unis obtiendra des conditions honorables de règlement. Il a salué, enfin, les soldats de la France qui défendent le drapeau sous le soleil du Maroc. M. de Baudry d'Asson, au nom de la droite de l'assemblée, s'est associé aux paroles du président.

VIENNE (HAUTE-). — M. Roux, radical socialiste, a été réélu président par 15 voix contre 2, à M. Fraisseix, communiste; les 11 socialistes ont voté blanc.

Après avoir souhaité la bienvenue à ses collègues nouvellement élus, le président a salué avec émotion la mémoire des soldats morts au champ d'honneur sur la terre africaine, adressé à leurs familles l'expression de sa douloureuse sympathie et envoyé à ceux qui combattent avec tant de vaillance pour la défense de nos territoires l'expression de l'admiration et la reconnaissance de l'assemblée.

Une discussion, qui a donné lieu à de très vifs incidents, s'est produite au moment de la discussion du vœu suivant déposé par les socialistes :

Le conseil général, rappelant le vœu émis par lui à la séance du 20 mai 1925, regrette profondément que la guerre qui se poursuit au Maroc n'ait pu être arrêtée depuis longtemps; il constate que cette déplorable aventure, qui a déjà causé la mort de nombreux soldats français et coûté des sommes énormes, risque de durer encore pendant des mois, puisque l'on prépare l'opinion publique à la perspective d'une campagne de printemps; il constate également que le gouvernement n'a pas pris toutes les précautions nécessaires pour éviter les sanglantes complications qui se sont produites et que, notamment, comme cela lui avait été demandé par les Chambres et comme il l'avait promis, il n'a pas publié les conditions de paix faites à Abd el Krim; qu'ainsi il a permis au chef rifain de soutenir, avec une apparence de raison, que nos buts lui étaient inconnus; considérant d'ailleurs que les Chambres n'ont pas été tenues au courant des négociations poursuivies avec l'Espagne et que le pays ne sait pas quels sacrifices lui seront encore demandés; considérant, enfin, que la mise à prix par le sultan de la tête d'Abd el Krim et de celle de son frère Mohamed n'est pas un moyen de faire céder le nationalisme des tribus soulevées, le conseil général émet le vœu que le gouvernement fasse immédiatement publier, de manière non équivoque, et transmettre aux chefs rifains, les conditions dans lesquelles une entente durable pourrait être établie en dehors de tout esprit de conquête et de toute entreprise de domination; il signale que le pays ne consentirait pas à continuer des sacrifices douloureux, s'il lui apparaissait qu'il s'agit de poursuivre la satisfaction de quelques appétits capitalistes ou de donner à quelques chefs imprudents la possibilité de dissimuler leurs fautes sous l'éclat d'une gloire passagère.

Les conseillers n'ayant pu se mettre d'accord, le vœu a été renvoyé, pour examen, à la commission.

NOUVELLES DU JOUR

A la présidence du conseil

M. Paul Painlevé, président du conseil, a reçu hier après-midi M. André Hesse, ministre des colonies, et M. Alexandre Varenne, gouverneur général de l'Indochine, qui l'ont entretenu de différentes questions concernant notre colonie d'Extrême-Orient. Le gouverneur général a annoncé au président du conseil qu'il s'embarquerait le 23 octobre, à Marseille, sur le paquebot *Paul-Lecat*, à destination de l'Indochine.

M. Painlevé a reçu ensuite le maréchal Franchet d'Esperey, puis le contre-amiral Pirot, nouvellement désigné comme chef de cabinet du ministre de la marine.

Les mutilés alsaciens et lorrains à Paris

Les mutilés alsaciens et lorrains ont été reçus hier matin à l'Elysée par le général Lasson; ils se sont rendus ensuite au ministère de la guerre où M. Painlevé les accueillit avec la plus grande cordialité. « Vous symbolisez pour moi, a-t-il dit, les souffrances de l'Alsace et de la Lorraine. Ces souffrances vous créent des droits que nous n'oublierons pas. Nous voulons, poursuit-il, que l'Alsace et la Lorraine cessent d'être un champ de bataille, mais soient un pont entre les grandes nations. »

Les mutilés alsaciens et lorrains se rendirent ensuite aux Invalides, où ils furent reçus par le général Mariaux et par le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris. A la Grande Chancellerie, le général Dubail reçut la délégation, qui visita le musée.

Une réception solennelle a eu lieu à l'Hôtel de Ville, où un lunch a été servi à nos hôtes. M. Guillaumin, président du Conseil municipal, leur a adressé un discours : « Vous avez beau avoir souffert et souffrir encore, leur a-t-il dit, vos âmes n'en sont pas moins habitées par une joie austère et pure, la joie de savoir que vous ne vous êtes pas sacrifiés en vain et que vous avez eu votre part, votre belle et glorieuse part, dans la fière et juste restauration de l'intégrité française ».

Un banquet a réuni le soir les mutilés alsaciens et lorrains sous la présidence de M. Maginot, ancien ministre de la guerre et des pensions et président de la Fédération nationale des associations françaises de mutilés. Plusieurs orateurs ont pris la parole, dont M. Maginot, qui a exhorté les mutilés à garder intact l'esprit du combattant. « Cet esprit, a-t-il dit, est une des forces du pays. Trop de gens ont oublié la guerre. Il ne faut pas que la leçon soit perdue, afin que la guerre ne recommence pas ».

Adresse au gouvernement

A l'issue de la séance du conseil général de la Sarthe, lundi, les membres de cette assemblée formant la majorité de gauche, auxquels s'étaient joints les membres de la fédération des comtiés républicains radicaux et radicaux socialistes de

---

FEUILLETON DU Temps
DU 30 SEPTEMBRE 1925

L'ANNÉE CHORÉGRAPHIQUE

Il nous faut envier l'annaliste de la comédie! Pour étayer ses souvenirs d'une saison dramatique, il lui est permis de recourir aux textes qui, aisément, se réincarnent sous sa plume. Remonter le courant d'une année est, pour l'esthéticien de la danse, une tâche singulièrement plus ardue. De quelle encre magique pourrait-il fixer ce qui a été écrit sur le sable? Il travaille dans une matière diaprée et friable, pareille à celle dont sont faits les rêves. Et il lui faut, de plus, défendre les beautés de la danse contre une prévention que je dirais d'ordre philosophique. Il nous est naturel et consolant de rattacher toute sensation d'art à la notion de durée. Nous admirons d'autant plus le buste qu'il « survit à la cité ». Or, la danse s'écoule avec une effrayante vitesse. Sait-on à quoi correspond, dans la durée, certaine valse finale de *Sylvia* en quoi culmine le génie ailé d'une Zambelli? Au tic-tac d'une minute à peine, à une centaine de pulsations de la plus fiévreuse artère. Et sur cette unique minute une foule de formes mouvantes est répartie, qui deviennent, s'épanouissent et passent. Nous concevons qu'une pensée, volontiers penchée sur de patientes recherches, répugne à parcourir — à une si folle allure — l'allée, où se pressent, à perte de vue, ces vivantes statues virtuelles. Elle s'en tient plutôt à la statue de marbre, figée à jamais dans son immuable aspect et qui peut mettre un siècle — ou vingt — à attendre en paix son exégète. Le critique d'art retrace à loisir le profil impérieux et net d'Apollon. Il nous faut, quant à nous, poursuivre et décrire Protée au fur et à mesure de son incessante et prodigieuse métamorphose. Aujourd'hui, on ne nous en demandera pas tant! Et si nous réussissons à consigner et situer avec exactitude les faits les plus significatifs de l'année chorégraphique, ce bref « memento » rétrospectif aura rempli sa fonction.

Dans l'ordre saltatoire, l'action de l'Académie nationale de danse se dessina avec une insolite et réconfortante ampleur. En une saison le ballet de l'Opéra a regagné bien du terrain perdu. On a procédé non sans méthode à la reconstitution d'un répertoire, soin le plus urgent pour une direction éclairée. Les reprises du *Triomphe de l'amour*, de *Giselle* et de la *Source*, constituent — dans leur principe même et sauf mainte critique de détail — trois étapes d'une salutaire réaction. Elles signifient le retour délibéré à la tradition française dans ce qu'elle a d'admirablement viable. Le choix des œuvres implique la reconnaissance de la danse d'école comme base propice à